

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA
RÉGION EST DE TOULON**



**Rapport relatif au prix et à la qualité du service public
d'eau potable
pour l'exercice 2023
présenté conformément à l'article
L 2224-5 du Code Général
des collectivités territoriales**



Hôtel de ville - Place du 11 novembre 83250 LA LONDE LES MAURES

Tél. : 04.94.05.24.47

mail : accueil@siaeau.com

SOMMAIRE

I- CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	
1- Historique du syndicat	3
2- Territoire	3
3- Estimation de la population desservie	4
4- Conditions d'exploitation du service: le contrat	5
5- L'origine de l'eau	7
6- Les conventions des achats d'eau	8
7- Gestion coordonnée de la ressource: suivi du protocole	9
8- Les infrastructures du syndicat	14
9- Volumes prélevés	15
10- Les débits souscrits	16
11- Schéma et Longueur du réseau: stratégie de mobilisation de l'eau	17
12- Le patrimoine du syndicat	
II – TARIFICATION ET RECETTES	
1- Éléments relatifs au prix du M3 vendu aux communes	18
2- Factures d'eau des communes – Prix moyen du m3	20
III- INDICATEURS DE PERFORMANCES	
1- Les aspects quantitatifs	24
2- La défense incendie	24
3- La qualité de l'eau	28
4- Rendement du réseau	29
5- Les performances des usines	29
6- Protection des ressources en eau	29
7- Connaissance de la gestion patrimoniale du réseau	30
IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
1- Le compte administratif 2023	29
2- Les engagements du syndicat	33
3- État de la dette	33
4- Schéma directeur et programme de travaux	34
V- TABLEAU RÉCAPITULATIF	35

I - LES CARACTÉRISTIQUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU

1- HISTORIQUE DU SIAE DE TOULON

Les quelques dates importantes marquant le Syndicat sont les suivantes :

1947 : Constitution du Syndicat

1954 : Construction de l'usine de production de Carnoules

1968 : Construction de l'usine de production du Trapan

1980 : Début d'un contrat d'affermage conclu avec la CEO pour une durée de 18 ans.

1991 : Construction de l'usine de production des Maurettes

2005 : Fin de l'adhésion de la Seyne au Syndicat

2007 : Fin de l'approvisionnement à deux aires autoroutières gérées par Escota.

2008 : Fin du contrat (30/06), et début du nouveau contrat d'affermage avec la CEO pour une durée de 18 ans. Mise en service de l'extension des Maurettes à HYÈRES

2010 : Mise en service de la canalisation d'adduction du secteur Ouest et mise en service des travaux concessifs prévus au contrat.

2012: Installations de deux surpresseurs VIET – HYÈRES et PIEGROS PIERREFEU

2013: Restructuration de l'usine de CARNOULES.

2013: Renouvellement d'une canalisation à PIERREFEU – Cave coopérative – Pont réal Martin (travaux finis en 2014).

2013: Installation de deux destructeurs d'ozone- Usine de Carnoules et Usine du Trapan .

2015: renouvellement de deux canalisations sur la commune de LA LONDE

renouvellement de la canalisation DN350 sur 1600 ml située sur la commune de La Londe -

Renouvellement de la canalisation DN200 sur 820 ml réservoir des bormettes – La Londe - Installation de deux réducteurs de pression antenne de Cabasson

2015: Installation de groupes électrogènes

2016: Installation de deux déshumidificateurs Usine du Trapan – Travaux usine de CARNOULES

2017: Renouvellement d'une conduite sur la commune de PIERREFEU réservoir Saint Michel

2018: Adhésion de la commune de CARNOULES – Installation d'un surpresseur et d'une conduite sur CARNOULES – Réhabilitation d'une conduite sur la commune de COLLOBRIÈRES

2019: Installation de deux groupes électrogènes à l'usine du Trapan à BORMES LES MIMOSAS.

2020: Réhabilitation des réservoirs de CARNOULES et de L'ANGUILLON à BORMES – Renouvellement de la conduite de CABASSON à BORMES- Sécurisation du partiteur (Mise en place de clôtures) de BORMES LES MIMOSAS.

2021: Renouvellement d'une conduite sur la commune de LA LONDE – Les Jassons

2022 : Le dévoiement et le renforcement de la conduite d'adduction syndicale DN 150 à La Crau.

2023 : Renouvellement de la conduite La Londe tranche 1 menant à l'usine du Trapan

2023 : Installation d'un groupe électrogène au Col du Trapan commune de Bormes Les Mimosas.

2023 : Remplacement de la canalisation en diamètre 200 commune de Pierrefeu.

2- LE TERRITOIRE

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau de la Région Est de Toulon regroupe 9 communes pour lesquelles il assure l'approvisionnement en eau (production et adduction).

Chacune des communes a gardé la compétence "distribution". Ces communes sont les suivantes : Pierrefeu, Collobrières, la Crau, Carqueiranne, Carnoules, Hyères les Palmiers, la Londe Les Maures, Bormes-les-Mimosas et le Lavandou pour une population permanente de l'ordre de 114 537 personnes environ.

**3 EPCI : MÉTROPOLE « TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE » (LA CRAU CARQUEIRANNE HYÈRES)
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » (LA LONDE. BORMES LES MIMOSAS, LE LAVANDOU, PIERREFEU, COLLOBRIÈRES) CŒUR DE VAR (CARNOULES)**



3- ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE – 9 ABONNÉS

Population 2023

COMMUNES	Nombre d'habitants
BORMES LES MIMOSAS	8 277
CARNOULES	3 623
CARQUEIRANNE	9 627
COLLOBRIÈRES	1 943
HYÈRES	47 707
LA CRAU	19 481
LA LONDE LES MAURES	11 643
LE LAVANDOU	6 048
PIERREFEU	6 188
TOTAL	114 537

4- CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE – LE CONTRAT, LE RÔLE DE CHACUN

Le syndicat investit, le fermier assure l'exploitation et la distribution aux communes

Fermier VEOLIA	Syndicat
<ul style="list-style-type: none">• Exploitation du service• Trois opérations de travaux neufs	<ul style="list-style-type: none">• Travaux neufs• Travaux patrimoniaux de renouvellement

Depuis le 1^{er} juillet 2008 et pour une durée de 18 ans (jusqu'au 30 juin 2026), le syndicat a délégué **l'exploitation du service** à son **fermier VEOLIA** qui assure:

- Les achats d'eau,
- La production de l'eau et le traitement de l'eau,
- L'élevation de l'eau jusqu'aux sites de stockage
- La distribution de l'eau jusqu'aux compteurs de vente en gros
- Le renouvellement des équipements électromécaniques, branchements et compteurs
- Le service aux communes comprenant la relève mensuelle des compteurs en gros, le suivi des débits atteints par communes, l'émission et le recouvrement des factures.
- Trois opérations de travaux ont été contractuellement mises à la charge du fermier (réservoir de l'Anguillon, traitement des boues au Trapan et à Carnoules).

En dehors de ces trois opérations de travaux neufs, le **syndicat** assure les **travaux patrimoniaux**

- Travaux neufs de renforcement, extension et mise en conformité des ouvrages
- Travaux de renouvellement et grosses réparations à caractère patrimonial pour la partie génie civil et canalisations.

Le déléataire est chargé au quotidien de l'exploitation et de l'entretien des ouvrage. Il est responsable du bon fonctionnement de la desserte en eau. Le déléataire est chargé de gérer les relations avec les usagers.

LE CONTRAT ET LES AVENANTS

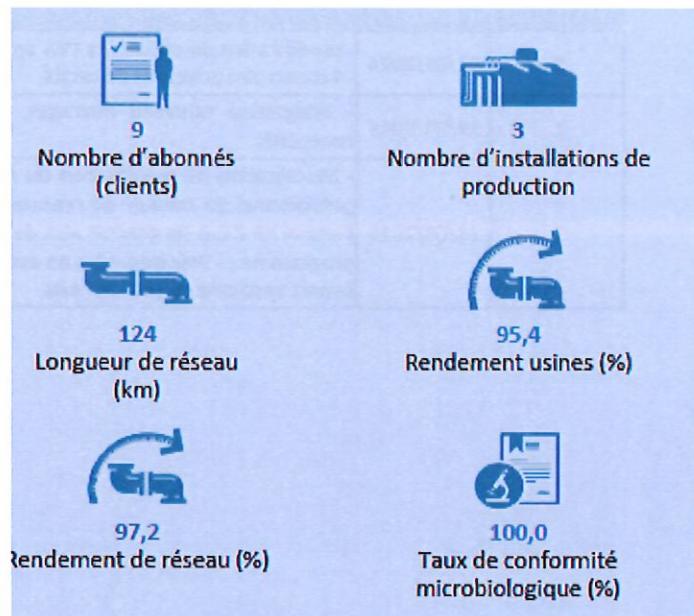
Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
3	01/01/2024	- Modification du régime de TVA applicable aux activités de la collectivité - Respect des principes de laïcité
2	19/01/2015	- Intégration nouveau ouvrages, - Modification programme de renouvellement, - Investissement concessifs.
1	23/03/2010	- Modification de la définition du coefficient de révision applicable en ce qui concerne le programme prévisionnel de travaux de renouvellement et de grosses réparations à caractère fonctionnel prévu à l'article 19.2.2.2 du contrat afin de suivre les engagements du Déléataire en terme d'execution de ce programme ; - Précision plus en avant des clauses de reversement par le Déléataire à la Collectivité de la part syndicale du prix de l'eau.

Présentation du contrat

✓ Déléguaire	Compagnie des Eaux et de l'Ozone
✓ Périmètre du service	Alimentation en eau potable des communes de Pierrefeu, Collobrières, La Londe, Hyères, Carqueiranne, Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou, La Crau, et Carnoules
✓ Numéro du contrat	X6500
✓ Nature du contrat	Affermage
✓ Date de début du contrat	01/07/2008
✓ Date de fin du contrat	30/06/2026

En tant que déléataire du service, Compagnie des Eaux et de l'Ozone assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
achat	SCP	Achat d'eau brute à la SCP
achat	TOULON	Achat d'eau brute Toulon Production
vente	BORMES LES MIMOSAS	Vente d'eau à Bormes les Mimosas
vente	CARQUEIRANNE	Vente d'eau Carqueiranne
vente	COLLOBRIERES	Vente d'eau à Collobrières
vente	HYERES	Vente d'eau Hyères
vente	LA CRAU	Vente d'eau à la Crau
vente	LA LONDE LES MAURES	Vente d'eau La Londe les Maures
vente	LE LAVANDOU	Vente d'eau au Lavandou
vente	PIERREFEU DU VAR	Vente d'eau à Pierrefeu
vente	CARNOULES	Vente d'eau à Carnoules



En l'état actuel, le fermier assure totalement, dans le cadre de son contrat d'affermage, la gestion technique du réseau, des usines de production et des stations de pompage.

L'exploitation de l'ensemble du patrimoine du Syndicat ayant été déléguée, le S.I.A.E. ne dispose d aucun moyen adapté pour assurer une gestion technique des ouvrages.

Au plan technique, ce contrat prévoit que:

Le déléataire exploite le service à ses risques et périls et assure le renouvellement des équipements électromécaniques et des appareillages hydrauliques, il apporte des prestations supplémentaires notamment : dans la sécurisation de la ressource en eau en diminuant les prélèvements sur la retenue de Carcès et en augmentant les achats d'eau à la SCP.

Production

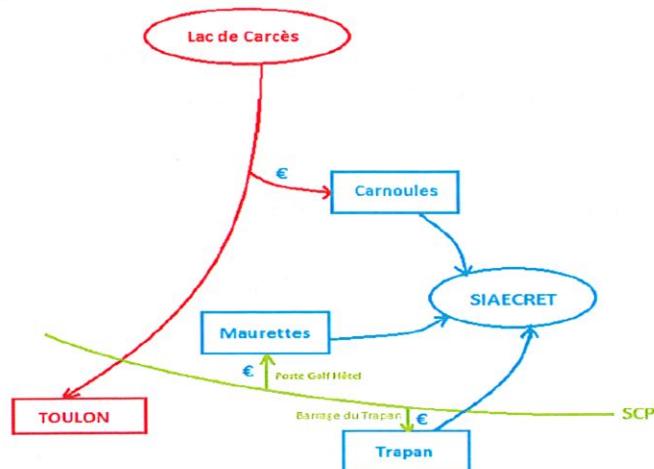
Répartition de la production actuelle : 10 % pour l'usine de Carnoules, 30 % pour l'usine du Trapan et 60% pour l'usine des Maurettes.

la production comprend :

- la vente en gros aux collectivités.
- l'eau perdue au niveau des fuites dans les réseaux d'adduction
- l'eau non comptabilisée (poteaux incendie, piquages clandestins...).

5- ORIGINE DE L'EAU

	Achat d'eau brute à la Ville de TOULON	Achat d'eau brute à la SCP		TOTAL
- Origine de l'eau	Retenue de Carcès	Retenue du Trapan	Verdon	
- Point de prélèvement	Usine de Carnoules	Usine du Trapan	Usine des Maurettes	
- Nature de la ressource	Eau de surface	Eau de surface	Eau de surface	
Volumes prélevés (m³)	1 064 511 m ³	1 124 149 m ³	4 890 717 m ³	7 079 377 m ³



LES CAPTAGES

REtenUE DE CARCÈS : l'adduction d'eau de CARCES est la propriété de la Métropole de TPM, elle alimente en eau les collectivités suivantes : ville de Toulon, Marine nationale, Syndicat Est de TOULON, la commune de La Valette, le Syndicat La Valette – La Garde – Le Pradet.

Elle comprend un barrage en terre avec un volume de retenue entre 6 000 000 m³ à 8 000 000 m³, une station de pompage et une station d'alerte pouvant détecter les pollutions accidentelles de l'eau brute et comportant une mesure en continu.

Le barrage de CARCES

Une restriction de côte du plan d'eau a été prononcée ces dernières années dans l'attente de travaux de confortement et d'auscultation complémentaire prescrits par la DREAL PACA, organisme de contrôle de l'ouvrage. Des travaux de reprise d'étanchéité doivent impérativement être programmés par la ville de TOULON dans les prochaines années afin que la retenue retrouve sa capacité de stockage optimale.

LE LAC DE VINS d'une capacité de 1 000 000 m³ peut être sollicité en cas de sécheresse.

COMBECAVE : ancienne mine à ciel ouvert de capacité de 850 000 m³ située à CABASSE, elle permet d'alimenter directement l'usine de pompage via le canal de prise d'eau de l'Issole.

Les eaux de Carcès alimentent l'usine de traitement de CARNOULES, propriété du Syndicat.

REtenUE DU TRAPAN

Les eaux de la retenue du Trapan appartiennent à la Société du Canal de Provence , elle alimente de façon saisonnière la station de traitement du Trapan propriété du Syndicat. La retenue se situe sur la commune de Bormes Les Mimosas, la capacité de la retenue est d'environ de 2 000 000 m³, le gros de l'alimentation de la ressource provient du Verdon à travers le réseau de canaux de la Société du Canal de Provence.

6- LES CONVENTIONS POUR LES ACHATS D'EAU

CONVENTION AUPRÈS DE LA VILLE DE TOULON :

Le SIAE a souscrit une convention de livraison d'eau en gros, auprès de la ville de TOULON et de son délégataire (VEOLIA) afin d'alimenter son usine de CARNOULES en eau brute. Cette eau vient du lac de Sainte Suzanne, plus communément appelé lac de CARCES. Début 2022, une nouvelle convention a été signée par le Syndicat avec la Métropole « TPM » et la CEO.

Cette convention définit les obligations de chacune des parties parmi lesquelles : Le SIAE s'est engagé à acheter à la ville de Toulon un minimum de 1 500 000 m³/an . Ces achats d'eau sont à la charge du délégataire.

CONVENTION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE :

Le Syndicat s'est inscrit dès 2007, dans une politique de gestion coordonnée des ressources, visant à faciliter la préservation de la ressource de CARCES, en faisant appel à la ressource régionale gérée par la Société du Canal de Provence. Un protocole d'accord a été signé en 2007 ce qui permet au Syndicat de bénéficier du tarif particulier "Complément de Ressources" Le SIAE a souscrit un contrat de fourniture d'eau avec la Société du Canal de Provence intégrant les dispositions de la « **Gestion Coordonnée de la Ressource** ».

Ce contrat a été conclu pour une durée de 5 ans. Celui-ci a été renégocié en date du 19 décembre 2016 avec un échéance au 31 décembre 2020 prolongé d'un an jusqu'à décembre 2021. Dans le cadre du renouvellement de la convention d'achat d'eau au 1 er janvier 2022 , ces souscriptions ont été prises à l'identique.

Ces souscriptions auprès de SCP sont les suivantes :

CONVENTION AVEC LA SCP			
Débits souscrits	TRAPAN	POSTE DU GOLF HÔTEL	SOUSCRIPTION TOTALE DES 2 POSTES
Usage normal	0 I/S	300 L/S	300 L/S
Usage saisonnier (1)	200 L/S	0 L/S	200 L/S
Usage Secours	100 L/S	0 L/S	100 L/S
TOTAL	300 L/S	300 L/S	600 L/S

Les tarifs applicables pour les achats d'eau auprès de SCP sont composés de redevances :

- d'une redevance par L/S souscrit pour chacun des usages
- d'une part proportionnelle aux volumes achetés.
- Après dénonciation par le SIAE du contrat antérieur :

- Reconduction des dispositions et particularités convenues lors de la signature du protocole de "Gestion Coordonnée des Ressources";
- Maintien du tarif complément de ressource sur 300 l/s souscrits en fourniture annuelle (18 % de réduction sur le tarif normal)
- Transfert possible des souscriptions d'un poste à l'autre pour optimiser le coût des achats d'eau.
- Décalage du saisonnier du 01 juin au 30 septembre,

Les achats d'eau à la SCP sont à la charge du délégataire.

Depuis les travaux effectués en 2008 par le SIAE, l'usine des Maurettes sur la commune de HYÈRES est devenue l'usine principale du SIAE.

7- GESTION COORDONNÉE DE LA RESSOURCE - SUIVI DU PROTOCOLE

La Gestion Coordonnée de la Ressource permet au SIAE de limiter ses prélevements sur CARCES et de bénéficier du tarif GCR auprès de la SCP.

Les besoins en eau du Syndicat ont en effet baissé ces dernières années de manière significative, ceci en relation avec la modification par certaines communes adhérentes de leur stratégie de mobilisation de ressources propres.

8- LES INFRASTRUCTURES DU SYNDICAT



USINE DU TRAPAN- BORMES LES MIMOSAS

L'usine a été construite en 1969 avec une capacité de 300 l/s.

Elle est composée :

- d'un stockage de l'eau brute dans l'ancien décanteur
- d'une préozonation permettant un abattement des matières organiques et l'oxygénéation de l'eau
- d'une filtration biologique sur sable
- d'une désinfection à l'ozone
- d'une post-chloration au chlore pour maintenir la qualité de l'eau sur le réseau

Les débits d'eau à traiter à terme sont les suivants :

- Débit de production : 300 l/s
- Débit horaire de production : 1 080 m³/h
- Débit journalier maximum : 25 900 m³/j

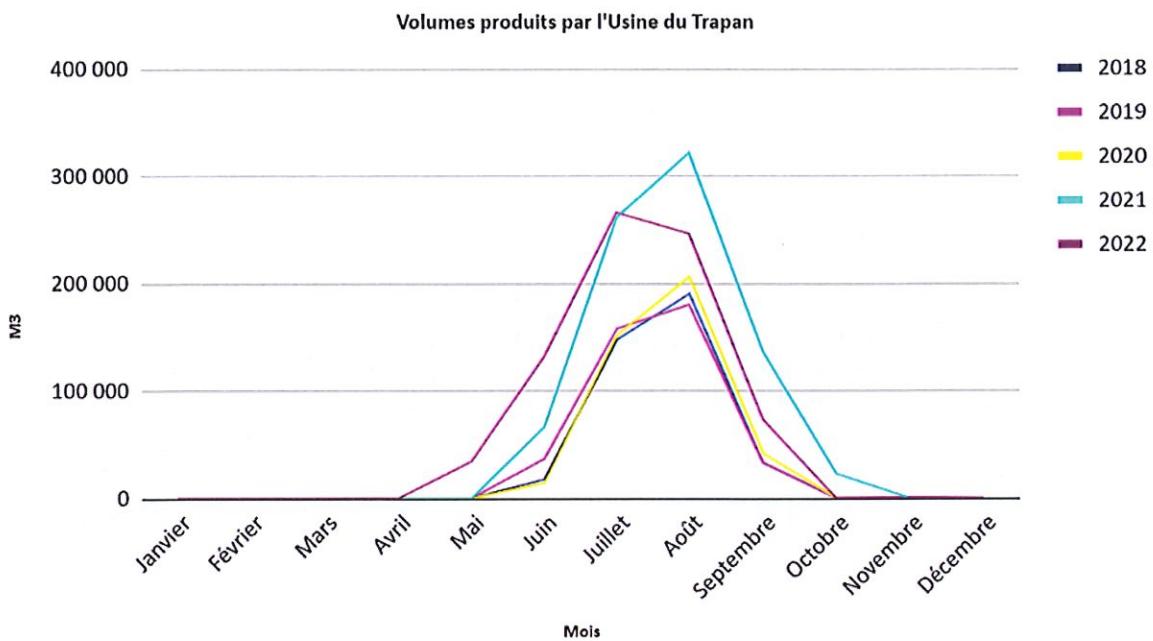
L'usine du Trapan peut être alimentée, soit par la retenue du Trapan , soit par le Canal de Provence en cas de problème de qualité d'eau de température ou du COT (carbone organique total).

Cette usine traite l'eau de la retenue du TRAPAN (SCP). Elle a la capacité de traitement de 300 l/s.

L'usine possède 2 réservoirs d'eau traitée d'une capacité totale de 1 000 m3. Elle alimente par pompage le réservoir de l'Anguillon (2 000 m3). Cette usine est désormais à l'arrêt ou en veille de septembre à juin.

Évolution des volumes produits sur l'usine du Trapan, en m3

Mois	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	0	0	0	0	0	2 170
Février	0	0	0	0	0	0
Mars	0	0	0	0	0	0
Avril	117	0	0	0	0	0
Mai	0	0	0	0	34 218	60 460
Juin	17 714	36 616	14 245	66 455	131 296	96 760
Juillet	147 322	157 474	151 419	261 057	265 601	239 577
Août	190 110	179 898	205 682	321 549	245 848	287 483
Septembre	33 011	33 260	41 470	136 744	73 553	148 888
Octobre	0	401	0	23 064	0	200 586
Novembre	0	1 119	0	0	0	59 857
Décembre	25	0	0	0	0	0
TOTAL	388 298	408 768	412 816	808 869	750 516	1 095 781



USINE DE CARNOULES



L'usine a été construite en 1953, elle a une capacité de production de 200 l/s, portée en 1967, à 300l/s. L'eau arrive depuis Carcès par une adduction de type béton sur une longueur de 52,8 km.

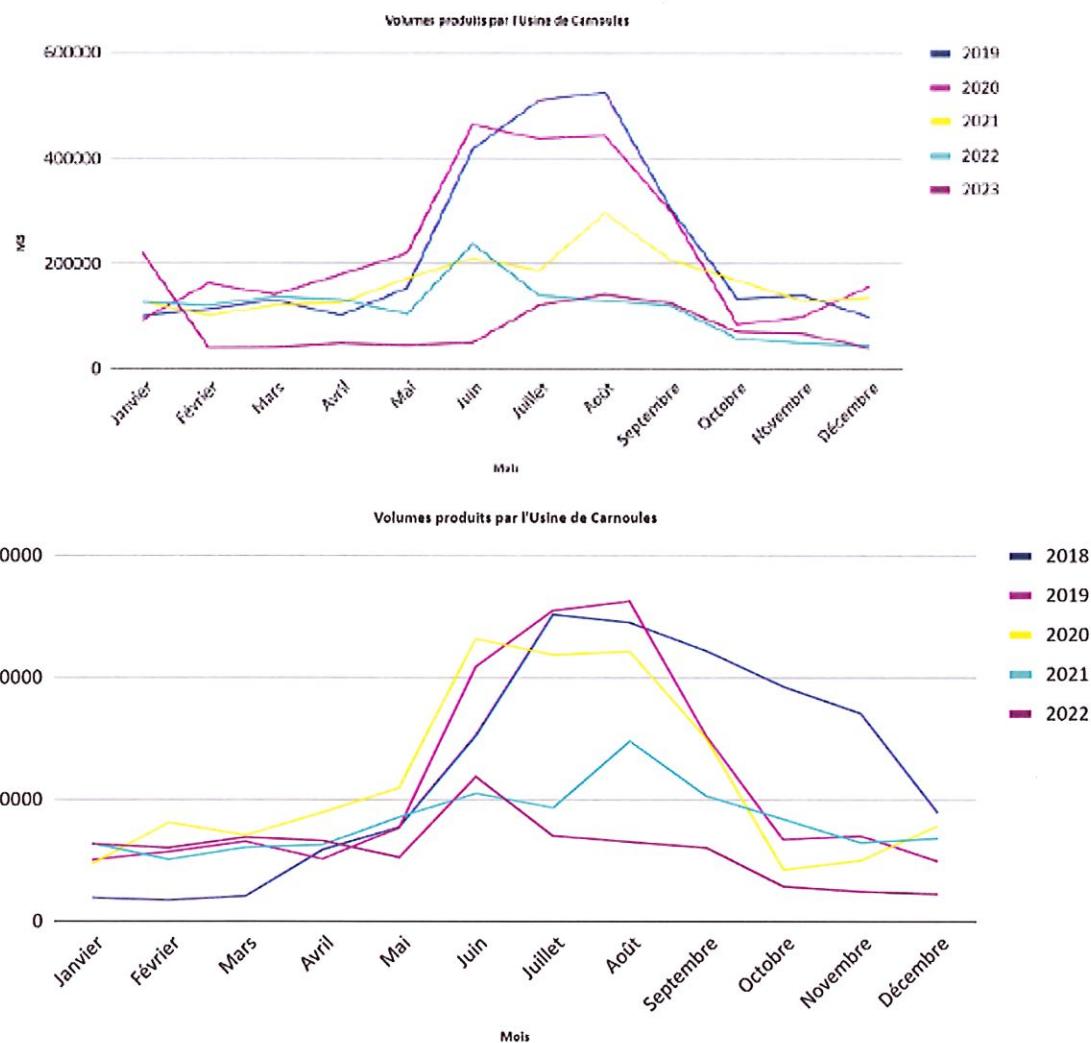
La filière comprend :

- une clarification de l'eau comprenant
- pré-chloration
 - flocculation au WAC HB
 - décantation
- filtration biologique sur charbon actif en grain
- une désinfection à l'ozone et une désaturation
- Désinfection à l'ozone
- Post chloration au chlore pour maintenir la qualité de l'eau sur le réseau.

L'usine possède 2 réservoirs d'eau traitée d'un volume total de 5 000m³, elle dessert gravitairement le réseau du syndicat par le réservoir du Viet (3000 m³) avec une surpression en cas de fortes demandes.

Évolution des volumes produits sur l'usine de Carnoules, en m³

Mois	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	38146	100660	93565	127830	126469	218 933
Février	34451	113688	162319	101373	120238	40 507
Mars	41073	130774	141464	121102	137563	41 260
Avril	117401	102190	178809	125651	132207	48 069
Mai	155057	153450	219240	171885	104823	45 073
Juin	305784	418058	463956	210501	237525	49 831
Juillet	503774	510173	437741	186973	140680	121 008
Août	490539	525689	443257	296407	130462	141 798
Septembre	443952	304222	300152	206117	120711	125 142
Octobre	385485	134215	84626	168131	57561	70 052
Novembre	341627	140424	99625	129271	48897	67 012
Décembre	179078	98612	157079	136327	44835	40 439
TOTAL	3 036 366	2 732 155	2 781 833	1 981 568	1 401 971	1 009 124



USINE DES MAURETTES - HYÈRES (USINE PRINCIPALE DU SYNDICAT)



L'usine des Maurettes, propriété du Syndicat, est située sur la commune de Hyères. L'eau brute est achetée à la SCP, elle provient directement de la ressource du Verdon par le canal de Provence. L'usine a été construite en 1991 avec une capacité de production de 150 l/s, portée en 2008 à 300l/s.

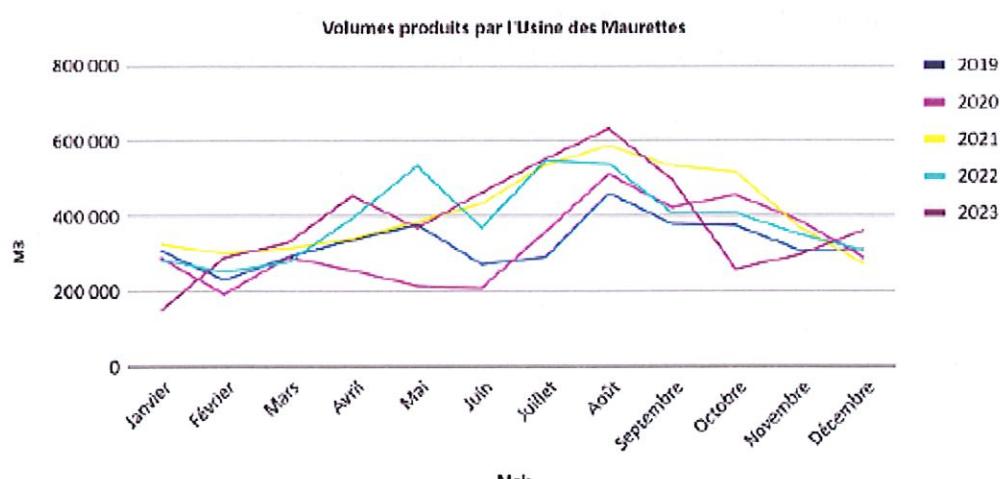
Elle est composée de :

- d'une pré chloration, pour l'abattement de la matière organique,
- d'une filtration sur sable (avec possibilité de collage sur filtre au WAC),
- d'une désinfection par UV,
- d'une post chloration au chlore gazeux.

L'usine possède 3 réservoirs d'eau traitée d'une capacité totale de 2 550 m³.

Évolution des volumes produits par l'usine des Maurettes, en m³

Mois	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	321 497	309 332	290 320	324 906	284 965	149 101
Février	307 139	230 452	193 290	301 184	252 986	289 724
Mars	355 369	292 223	291 132	314 606	278 093	329 449
Avril	346 155	337 050	255 873	339 938	395 023	454 087
Mai	365 875	376 983	214 684	385 837	533 449	368 726
Juin	303 290	271 750	209 610	433 099	370 142	462 159
Juillet	208 874	291 834	359 107	536 856	548 428	552 295
Août	243 957	460 705	511 050	586 966	539 679	631 615
Septembre	194 735	378 416	422 033	533 264	408 322	497 051
Octobre	172 328	374 360	454 884	517 268	407 301	258 578
Novembre	85 064	308 180	387 938	370 312	350 928	296 384
Décembre	215 048	311 053	289 020	271 883	307 937	361 518
TOTAL	3 119 331	3 942 338	3 878 941	4 916 119	4 677 253	4 650 687



9- LES VOLUMES PRÉLEVÉS

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume prélevé (m3)	7 124 472	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,0 %
Volume prélevé par ressource (m3)							
UP - Usine de Carnoules	3 464 725	2 846 358	2 968 017	2 064 608	1 488 063	1 064 511	-28,5 %
UP - Usine des Maurettes	3 254 376	4 108 554	4 075 396	5 138 156	4 886 700	4 890 717	0,1 %
UP - Usine du Trapan	405 371	435 504	426 976	822 977	776 717	1 124 149	44,7 %
Volume prélevé par nature d'eau (m3)							
Eau de surface	7 124 472	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,0 %

Le volume produit et mis en distribution

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume prélevé (m3)	7 124 472	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,00 %
Volume eau brute acheté	7 127 318	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,00 %
Besoin des usines	580 477	307 155	396 799	319 185	321 740	323 785	0,6 %
Volume produit (m3)	6 543 995	7 083 261	7 073 590	7 706 556	6 829 740	6 755 592	-1,1 %
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3 %
Pertes en distribution (m3)	183 549	386 312	320 699	223 832	180 235	191 763	6,4 %

Malgré la sécheresse importante rencontrée sur 2022, on note une diminution sensible des volumes vendus sur l'exercice (-11%); cette baisse provient essentiellement de la diminution des achats d'eau de la commune de Hyères mais également des mesures de restriction d'usages prises par la Préfecture avec les arrêtés sécheresse.

On note également la forte diminution des achats d'eau à l'usine de Carnoules (-28%) en relation avec la faible disponibilité de la ressource de Carcès.

10- LES DÉBITS SOUSCRITS

Le syndicat dessert deux types de communes : Celles qui ont une ou des ressources propres, et qui utilisent l'eau du syndicat en complément toute l'année, ou en appoint l'été, et celles qui ne disposent d'aucune ressource locale, qui utilisent l'eau du syndicat pour leur alimentation en eau potable.

VENTE D'EAU EN GROS

Les conditions particulières d'alimentation en eau des communes membres sont définies dans le règlement du service de l'eau potable et ses annexes, signé entre le Syndicat et les Communes.

Ces conditions définissent les points de livraison d'eau et les débits souscrits. Celles-ci peuvent être modifiées par avenant.

Ce règlement indique que le syndicat n'a pas vocation à assurer la défense incendie, cependant des branchements incendie peuvent être réalisés.

Le débit maximal global garanti à la commune est égal au débit souscrit par celle-ci.

Si le débit de pointe est supérieur au débit souscrit, la commune doit payer une redevance de dépassement.

Le débit souscrit peut être révisé chaque année à la hausse avant le 31 janvier.

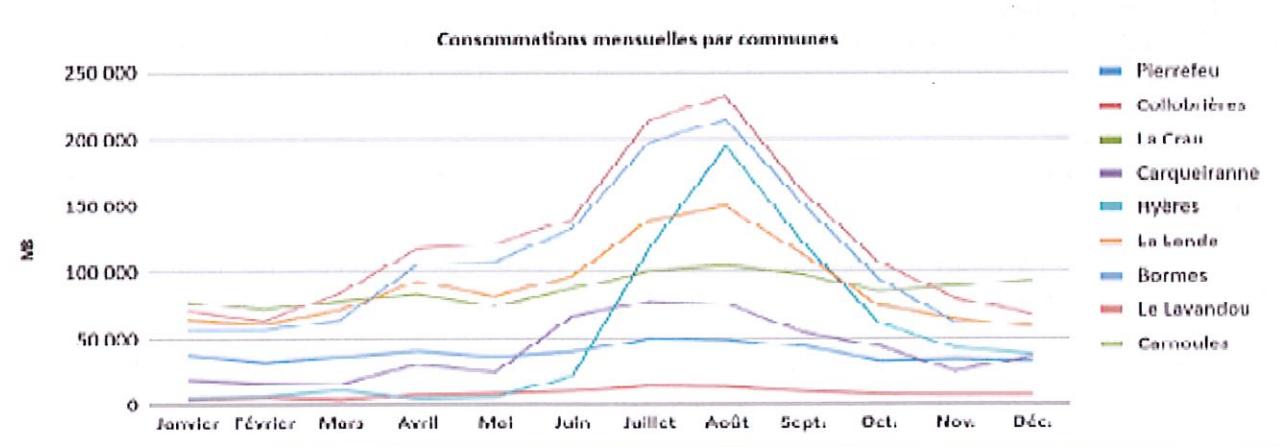
Souscription des communes pour 2023

Commune	Débit souscrit l/s	Débit de pointe
PIERREFEU	49	41,06
Collobrières	7	6,61
LA CRAU	55	50,24
CARQUEIRANNE	65	61,39
HYÈRES	180	92,24
LA LONDE	83	68,49
BORMES	165	130,89
LE LAVANDOU	165	120,90
CARNOULES	2	0,00
TOTAL	771 l/s	571,82

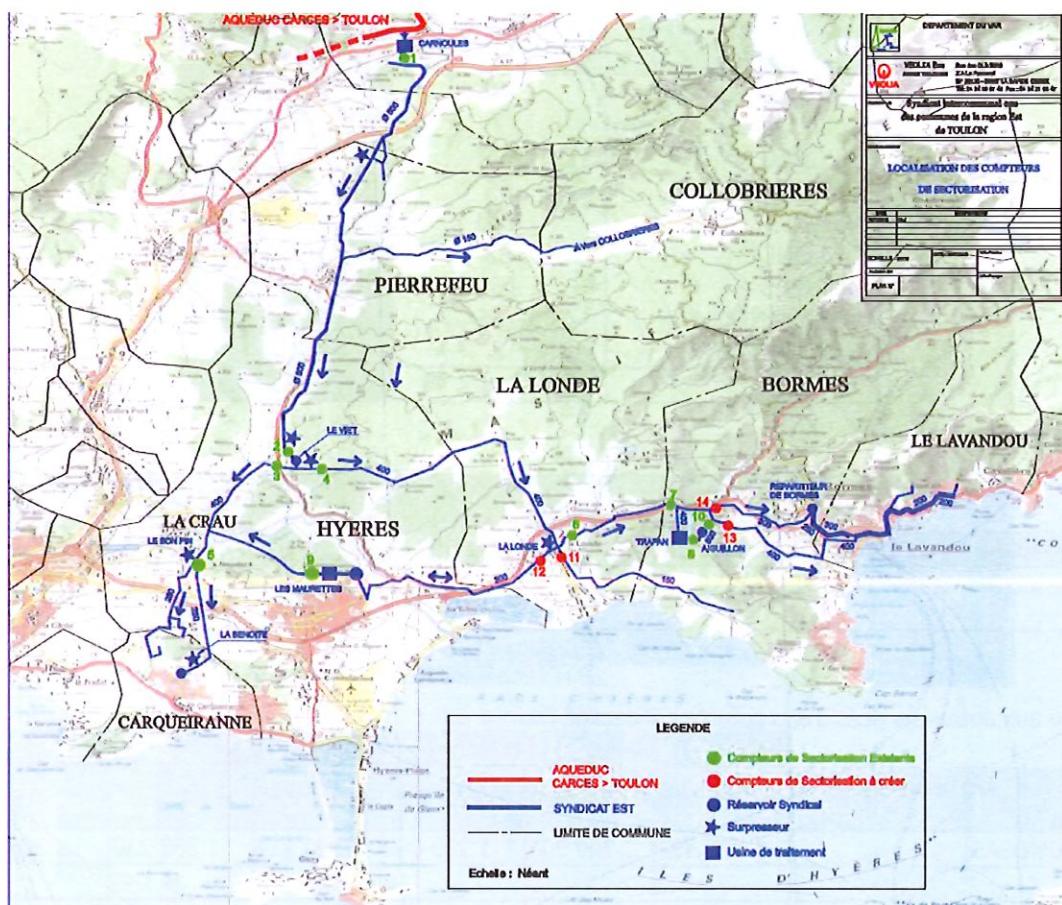
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume vendu (m³)	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3%
<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3%

Le volume vendu aux autres services d'eau potable est détaillé comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m³)	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3 %
BORMES LES MIMOSAS	1 226 482	1 209 306	1 299 069	1 389 119	1 383 230	1 303 361	-5,8 %
CARNOULES	0	0	0	0	19 145	0	-100,0 %
CARQUEIRANNE	617 723	549 886	600 803	636 170	526 968	487 090	-7,6 %
COLLOBRIERES	89 947	65 767	63 925	86 565	99 641	102 101	2,5 %
HYERES	529 954	728 317	710 717	1 126 679	445 599	632 567	42,0 %
LA CRAU	1 025 214	1 056 036	1 059 377	1 035 354	1 009 453	1 044 079	3,4 %
LA LONDE LES MAURES	1 078 052	1 165 388	1 163 505	1 200 669	1 179 816	1 067 800	-9,5 %
LE LAVANDOU	1 346 084	1 429 362	1 361 063	1 511 603	1 492 133	1 459 634	-2,2 %
PIERREFEU DU VAR	446 990	492 887	494 432	496 565	493 520	467 197	-5,3 %



11- SCHÉMA ET LONGUEUR DU RÉSEAU – STRATÉGIE DE MOBILISATION DE L'EAU



LONGUEUR DU RÉSEAU 124 306 ML

STRATÉGIE DE MOBILISATION ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Historiquement, l'usine de CARNOULES était utilisée prioritairement compte tenu de son coût de production inférieur, les usines du TRAPAN et des MAURETTES étaient utilisées en appont estival en secours de l'usine de CARNOULES pendant l'hiver.

La nouvelle stratégie d'achats d'eau du syndicat, élaborée dans le cadre du protocole de gestion coordonnée des ressources signé avec la SCP, modifié ce schéma en favorisant l'achat d'eau auprès de la SCP.

En période estivale :

- l'eau produite par l'usine de CARNOULES dessert gravitairement les communes de PIERREFEU et COLLOBRIÈRES.
- Les communes de LA CRAU, CARQUEIRANNE et HYÈRES Ouest sont alimentées par l'eau de l'usine des MAURETTES, via le nouveau feeder allant DES MAURETTES→LA CRAU.
- La commune de HYÈRES EST est alimentée par un mélange d'eau des MAURETTES et de CARNOULES.
- Par l'intermédiaire des surpresseurs du VIET, du BON PIN, de la BENOÎTE et de LA LONDE, l'usine de CARNOULES dessert également en renfort les communes de LA CRAU, CARQUEIRANNE, LA LONDE et HYÈRES OUEST (LE FENOUILLET).
- Les communes de BORMES LES MIMOSAS et du LAVANDOU sont alimentées par un mélange d'eau des 3 usines, le mélange étant effectué au niveau des réservoirs de l'ANGUILLO.

En dehors de la période estivale:

- La totalité du réseau Nord (PIERREFEU, COLLOBRIÈRES) reste alimentée en priorité par l'usine de CARNOULES. En cas de nécessité, ce secteur peut être alimenté par l'usine des MAURETTES par l'intermédiaire des 2 surpresseurs de LA BOUVINE et de LA PORTANIÈRE mis en service en 2012.
- Les communes de HYÈRES, de LA LONDE, de BORMES LES MIMOSAS et du LAVANDOU sont alimentées par l'eau produite par l'usine des MAURETTES.
- Les communes de LA CRAU et de CARQUEIRANNE sont alimentées en priorité par l'eau des MAURETTES mais peuvent également être alimentées en cas de besoin par l'usine de CARNOULES ou par un mélange des deux.

12 - LE PATRIMOINE SYNDICAL ESTIMÉ A 39,9 M€ AU 31/12/2023**Les installations**

Cette section présente la liste des installations de prélèvement et de production associées au contrat.

INSTALLATION DE PRODUCTION	Capacité de production (m³/j)
UP - USINE DE CARNOULES	24 000
UP - USINE DES MAURETTES	25 900
UP - USINE DU TRAPAN	24 000
Capacité totale	73 900

RÉSERVOIR OU CHÂTEAU D'EAU	Capacité de stockage (m³)
RÉSERVOIR DE L'ANGUILLO (3000M3)	3 000
RÉSERVOIR DE PEIGROS (50M3)	50
RÉSERVOIR DU VIET NOUVEAU (3000M3)	3 000
RÉSERVOIR EAU TRAITÉE DE CARNOULES	4 000
RÉSERVOIR EAU TRAITÉE DE CARNOULES	1 000
RÉSERVOIR EAU TRAITÉE DES MAURETTES	1 000
RÉSERVOIR EAU TRAITÉE DU TRAPAN	1 000
RÉSERVOIR EAU TRAITÉE DES MAURETTES 2	1 100
RÉSERVOIR. DU VIET ANCIEN (1000 m3)	1 000
RÉSERVOIR DE L'ANGUILLO (2000M3)	2 000
RÉSERVOIR DU COL DU TRAPAN (500M3)	500
RÉSERVOIR.PARTITEUR DE BORMES	1 000
Capacité totale	18 650

INSTALLATION DE REPRISE, DE POMPAGE OU SURPRESSEUR	Débit des pompes (m³/h)
SURP - BON PIN	650
SURP - LA BENOÎTE	200
SURP - LA LONDE	650
SURP - LA PORTANIÈRE	30
SURP - LE VIET AMONT	900
SURP - LE VIET AVAL	650
SURP - COL DU TRAPAN (NOUVEAU)	500
SURPRESSEUR DE LA BOUVINE	160
SURPRESSEUR DE PIEGROS	85
SURPRESSEUR VEG CARNOULES	7

AUTRES INSTALLATIONS EAU

ST RECHLORATION COL DU TRAPAN						
ST. RECHLORATION DU BON PIN						
ST RECHLORATION LE VIET						
ST. RECHLORATION LES HAUTS JASSON						
ST. MESURE CHLORE LA MANNE						
	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Longueur totale du réseau (km)	123,6	123,6	124,3	124,3	124,4	0,1 %
Longueur de distribution (ml)	123 593	123 605	124 298	124 298	124,384	0,1 %
<i>dont canalisations</i>	123 593	123 605	124,3	124,3	124,384	0,1 %
Nombre d'appareils publics	32	32	33	33	34	3,0 %
<i>dont poteaux d'incendie</i>	32	32	33	33	34	3,0 %
Nombre de branchements	91	91	91	91	92	1,1 %
	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Compteurs						Qualification
Nombre de compteurs	87	87	87	87	88	1,1% Bien de retour

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux moyen de renouvellement	0,33	0,32	0,59	0,59	0,60	0,97
Longueur du réseau	122 465	123 593	123 605	124 298	124 306	124 384
Longueur renouvelée totale	100	0	2 350	0	1 275	2 435

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2019	2020	2021	2022	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	90	90	90	90	90

II - TARIFICATION ET RECETTES

1- Elements relatifs au prix du m³ aux communes

a) Modalités de tarification

Compte tenu des fluctuations saisonnières très importantes de demande en eau, le Syndicat a mis en place une tarification de l'eau comportant :

- une redevance de débit facturée en fonction des débits souscrits par les communes
- une redevance de débit pour dépassements des débits souscrits
- un prix du mètre cube appliqué aux volumes consommés du 1^{er} juin au 30 septembre
- un prix du mètre cube appliqué aux volumes consommés du 1^{er} octobre au 31 mai.

Ces périodes de facturation sont appliquées depuis le 01 juillet 2008.

Ces tarifications ont été définies en fonction :

- des mécanismes de facturation des achats d'eau à la SCP, qui représentent une charge très importante pour le Syndicat.
- de la nécessité d'éviter les débits de pointe trop élevés prélevés par les communes pour limiter l'importance des investissements nécessaires à la période estivale.

b. Modalités d'évolution de la tarification

$$K = 0,15 + 0,19 \text{ ICHTTS1} + 0,44 \text{ A} + 0,04 \text{ E} + 0,08 \text{ TP10a} + 0,10 \text{ FSD2}$$

ICHTTS1o Ao Eo TP10ao FSD2o

Ce coefficient sera arrondi au dix millième le plus proche dans lequel :

ICHTTS1 est la valeur de l'indice coût horaire du travail de tous salariés dans les industries mécaniques et électriques

A est le prix représentatif de l'évolution des tarifs d'achats d'eau

E est la valeur de l'indice électricité moyenne tension PVIC40-10-10

TP10a est la valeur de l'index national des travaux publics canalisations, égouts assainissement et adductions d'eau avec fourniture de tuyaux

FSD2 est l'indice des Frais et Services Divers 2^{ème} catégorie base 100 en juillet 2004

ICHTTS1o, Ao, Eo, TP10ao, FSD2o sont les dernières valeurs connues de ces indices au 1^{er} juillet 2007.

ICHTTS1, A, E, TP10a, FSD2 sont les dernières valeurs connues de ces indices au 1^{er} jour de la période de consommation.

K 1^{er} semestre 2023 : 1,395415

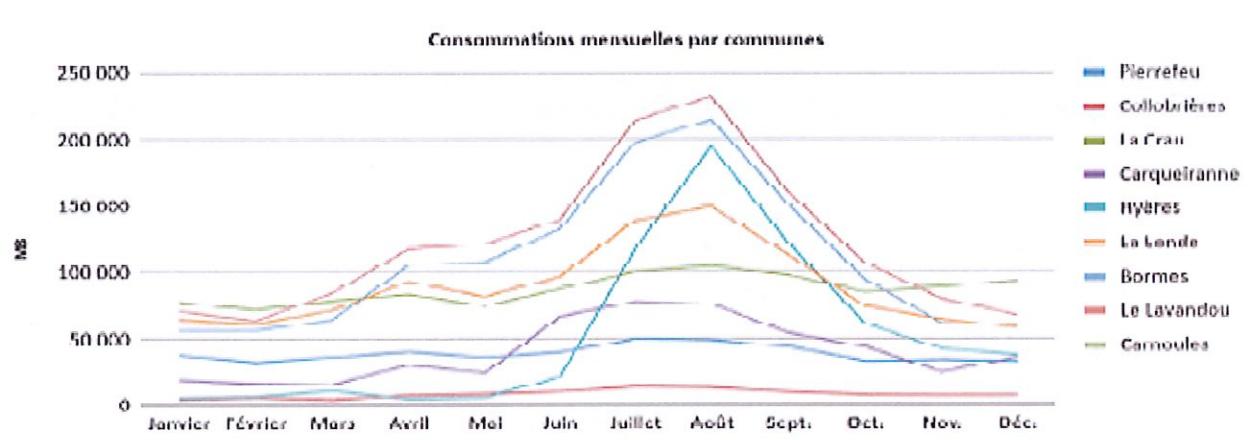
K 2^{ème} semestre 2023 : 1,477958

éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau vendu aux communes

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	1,3%-
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3%

Le volume vendu aux autres services d'eau potable est détaillé comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m3)	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3%
BORMES LES MIMOSAS	1 226 482	1 209 306	1 299 069	1 389 119	1 383 230	1 303 361	-5,8%
CARNOULES	0	0	0	0	19 145	0	100%
CARQUEIRANNE	617 723	549 886	600 803	636 170	526 968	487 090	-7,6%
COLLOBRIÈRES	89 947	65 767	63 925	86 565	99 641	102 101	2,5%
HYÈRES	529 954	728 317	710 717	1 126 679	445 599	632 567	42,0%
LA CRAU	1 025 214	1 056 036	1 059 377	1 035 354	1 009 453	1 044 079	3,4%
LA LONDE LES MAURES	1 078 052	1 165 388	1 163 505	1 200 669	1 179 816	1 067 800	-9,5%
LE LAVANDOU	1 346 084	1 429 362	1 361 063	1 511 603	1 492 133	1 459 634	-2,2%
PIERREFEU DU VAR	446 990	492 887	494 432	496 565	493 520	467 197	-5,3%



FACTURES D'EAU AUX COMMUNES – 2023

COMMUNES	PIERREFEU	LA CRAU	CARQUEIRANNE	HYERES	LA LONDE			
Scriptions	48 L m ³	EUROS	45 L m ³	EUROS	65 L m ³	EUROS	83 L m ³	EUROS
JANVIER	37 848 m ³	47 652,70 €	77 849 m ³	74 422,21 €	19 378 m ³	44 734,18 €	5 343 m ³	55 124,52 €
FEVRIER	32 899 m ³	44 607,68 €	71 854 m ³	70 854,59 €	17 082 m ³	43 367,83 €	6 751 m ³	55 562,42 €
régularisation des factures	janvier et février suite erreur calcul							
MARS	36 300 M3	47 680,32€	78 773 M3	76 761,50€	16 322 M3	43 784,27€	11 009 M3	100 379,25€
AVRIL	40 167 M3	50 037,72€	83 493 M3	79 646,37€	30 166 M3	52 267,04€	26 430 M3	108 804,57€
régularisation volumes d'avril							-21 310 m ³	-13 024,68 €
MAI	36 136 M3	47 580,09€	74 787 M3	74 325,25€	24 380 M3	48 719,32€	6 011 M3	97 324,48€
JUIN	39 745 m ³	58 366,85€	87 388 M3	100 894,05€	66 653 M3	88 940,90€	21 662 M3	111 732,61€
JUILLET	49 992 m ³	70 140,62€	100 401 M3	117 418,83€	77 799 m ³	103 075,29€	117 723 m ³	200 070,71€
AOUT	49 185 M3	69 435,49€	104 289 M3	120 824,13€	75 864 M3	101 384,87€	194 833 M3	267 434,61€
SEPTEMBRE	43 926 M3	64 843,35€	97 928 M3	115 258,42€	64 439 M3	82 667,99€	122 281 M3	204 052,58€
OCTOBRE	33 439 M3	48 035,76€	84 954 M3	84 603,85€	43 883 M3	63 414,61€	61 385 M3	136 808,97€
NOVEMBRE	34 234 M3	48 548,53€	88 884 M3	87 038,70€	24 826 M3	51 122,85€	42 409 M3	124 501,70€
DÉCEMBRE	33 335 M3	47 968,68€	93 469 M3	88 996,02€	36 278 M3	58 509,39€	37 859 M3	121 646,96€
TOTAUX	467 197 M3	646 866,50€	1 044 079 M3	1 095 398,48€	487 090 M3	783 824,37 €	632 667 M3	1 655 504,11€
m ³ moyen euros		1,38€		1,05€		1,61€		2,62€
								1,23€

BORMES	LE LAVANDOU	COLLOBRIERES	CARNOULES	TOTAL					
165 L m ³	EUROS	186 L m ³	EUROS	7 L m ³	EUROS	M3	EUROS		
66 612 m ³	117 913,13 €	70 878 m ³	126 462,33 €	4 769 m ³	6 413,60€		337 237 m ³	693 490,80€	
56 480 m ³	117 894,08	63 761 m ³	122 227,00 €	6 044 m ³	7 172,41 €		316 477 m ³	681 144,52€	
	4 946,19€	5 294,71€		306,75 €				25 098,62€	
64 426 M3	125 222,90€	84 447 M3	137 460,34€	4 471 M3	6 374,64€	0 M3	3 121,69€	367 092 M3	627 584,28€
105 252 M3	160 176,37€	117 482 M3	157 651,34€	7 920 M3	8 488,16€			503 982 M3	708 120,76€
107 797 M3	161 731,87€	121 459 M3	160 082,08€	8 705 M3	8 962,45€			-21 310 m3	-13 024,68 €
132 441 m ³	195 388,29€	139 386 m ³	201 132,50€	10 230 m ³	12 103,20€	0 M3	3 121,69€	594 326 M3	894 788,34€
187 782 m ³	261 907,93€	214 199 m ³	276 249,83€	13 635 m ³	15 692,62€			910 468 M3	1 210 764,05€
215 020 M3	276 987,05€	232 612 M3	292 335,43€	13 054 M3	15 185,00€			8 034 001 M3	1 318 682,49€
151 272 M3	221 276,80€	160 682 M3	228 506,12€	9 884 M3	12 415,74€	0 M3	3 240,93€	753 833 M3	1 077 170,04€
94 525 M3	150 094,20€	106 989 M3	158 133,48€	8 004 M3	8 943,66€			507 495 M3	742 713,47€
61 712 M3	128 929,82€	80 065 M3	140 767,60€	7 694 M3	8 743,71€			404 455 M3	676 252,67€
80 143 M3	127 917,81€	67 664 M3	132 768,86€	7 682 M3	8 735,07€	0 M3	3 240,93€	394 686 M3	673 189,02€
1 303 361 M3	2 030 366,44€	1 459 634 M3	2 140 071,62€	102 101 M3	119 538,03€	0 M3	12 725,24€	6 563 829 M3	9 707 905,01€
	1,55€		1,46€		1,17€			1,49€	

PRIX DU M3 AUX COMMUNES

COMMUNES	2022	2023
PIERREFEU	1,269€	1,38€
LA CRAU	1,050€	1,05€
CARQUEIRANNE	1,440€	1,61€
HYÈRES	3,129€	2,78€
LA LONDE	1,112€	1,23€
BORMES LES MIMOSAS	1,419€	1,55€
LE LAVANDOU	1,363€	1,46€
COLLOBRIÈRES	1,106€	1,17€
CARNOULES (2 l/s en secours)	1,709€	0,00€

6 563 829 m³ vendus au prix moyen de 1,49 euros/m³ HT

Produits facturés aux communes adhérentes

Le syndicat perçoit une surtaxe de 1,705 M€ annuel qui est calculée sur les débits souscrits par les communes

Communes	Débits souscrits	Surtaxe Annuelle
Pierrefeu	49l/S	108 K€
Carqueiranne	65 l/S	144 K€
Bormes les Mimosas	165 L/S	365K€
Collobrières	7 L/S	15K€
Hyères	180 L/S	398K€
La Londe Les Maures	83 L/S	184K€
Le Lavandou	165 L/S	365K€
La Crau	55 L/S	122K€
Carnoules	2 L/S	4K€
Total	771 L/S	1 705K€

Année	2023
Produits fermiers (€)	7 638 293 €
Surtaxe (€)	1 687 059€

III – INDICATEURS DE PERFORMANCES

1- LES ASPECTS QUANTITATIFS

Sur le plan quantitatif, le SIAE dispose actuellement d'une ressource en eau suffisante pour faire face aux besoins des communes. Cependant, les années de sécheresse successives ont diminué la disponibilité de la ressource au niveau du lac de Carcès.

La capacité maximale cumulée instantanée de production est de 900 l/s (73900 m³/j pour un fonctionnement en continu).

Il est donc indispensable que le S.I.A.E. mette en perspective, dans le cadre d'une politique à moyen et long terme :

1° Le renouvellement de canalisations

2° Prendre en compte l'évolution des besoins de chaque commune,

3° la recherche éventuelle de nouvelles ressources,

4° la sécurisation par d'éventuelles interconnexions avec d'autres ressources ou réseaux.

Le Syndicat a entamé des actions afin de sécuriser son approvisionnement :

L'ensemble de ces actions a pour but de rendre le Syndicat moins dépendant de la ressource de Carcès, qui connaît un problème chronique pour alimenter la station de Carnoules et lui permettre de sécuriser l'alimentation en eau des communes desservies par la branche Ouest aval du réservoir du VIET, et notamment les communes de Carqueiranne, La Crau et la partie ouest de Hyères.

L'autonomie de stockage

Le stockage de l'eau avant distribution , est assuré par 13 réservoirs d'une capacité globale de 18650 m³. Autonomie de pointe : 10 heures

2- La défense incendie

Les communes ont l'obligation légale, d'assurer la réalisation et le bon fonctionnement des équipements et des ouvrages permettant la fourniture de l'eau destinée à la lutte contre les incendies « articles L2212-2 et L2216-2 du Code général des Collectivités Territoriales »

Cette compétence étant communale, il n'appartient pas au Syndicat d'assurer la défense incendie sur ces communes membres.

Cependant, le Syndicat a installé sur ses conduites, 24 poteaux d' incendie, qui fonctionnent correctement : quantité et pression nécessaires à chaque poteau incendie.

L'eau n'est pas facturée aux communes en cas d'incendie.

Les communes membres définissent elles mêmes, leur capacité de stockage propre afin de s'assurer d' une bonne autonomie, sans prendre en compte le stockage du Syndicat.

Le réseau du syndicat n'a pas vocation à assurer la protection incendie. Toutefois et de façon exceptionnelle, le syndicat peut accorder des branchements incendie dans les conditions suivantes :

- L'hydrant de défense incendie situé à l'aval du branchement incendie, appartient à la commune. Celui-ci est entretenu exclusivement par elle. En aucune manière, la responsabilité du syndicat ou de son fermier ne pourra être recherchée pour un quelconque défaut de fonctionnement de L'hydrant.
- Chaque branchement, desservant un hydrant de défense incendie est équipé d'un compteur implanté sous regard. Le branchement incendie compte pour 0 l/s dans le débit souscrit par la commune. Les consommations du compteur sont relevées et facturées mensuellement à la commune.

Il n'est pas tenu compte du dépassement de débit éventuel pendant les quatre jours qui suivent un incident, dûment justifié intervenant sur les installations communales (rupture de canalisation, panne de station de pompage) ou en cas d'incendie.

3- QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est suivie par le fermier sous le contrôle de la A.R.S.

La qualité de l'eau traitée est bonne, elle respecte les limites réglementaires, cela démontre l'adéquation de la qualité de l'eau brute avec les procédés de traitement.

La qualité de l'eau est contrôlée au niveau de l'eau brute, production et distribution. Des analyses et des contrôles sont réalisés par :

les exploitants des ouvrages amont

Par la CEO dans le cadre de l'exploitation des ouvrages
par la ARS 83 dans le cadre des contrôles réglementaires
par la CEO dans le cadre de ses auto-contrôles

Le contrôle de la qualité de l'eau

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes.

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologique	32	613	6
Physico-chimique	4 961	1 464	5

L'eau produite et distribuée

→ Conformité des paramètres analytiques

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégataire	Valeur du seuil et unité
Bact et spores sulfito-rédu	0	2	0	3	0	65	0 n/100ml
Bactéries Coliformes	0	6	0	1	0	66	0 n/100ml
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0	0	0	1	0	1	2 Qualitatif
Température de l'eau	9	26,5	0	3	0	183	25 °C

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Paramètres microbiologiques						
Taux de conformité microbiologique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Nombre de prélèvements conformes		0		0	0	0
Nombre de prélèvements non conformes		0		0	0	0
Nombre total de prélèvements		0		0	0	0
Paramètres physico-chimique						
Taux de conformité physico-chimique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Nombre de prélèvements conformes	1	0		0	1	0
Nombre de prélèvements non conformes	0	0		0	0	0
Nombre total de prélèvements	1	0		0	1	0

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologique			239	239
Physico-chimique			198	198
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologique			368	364
Physico-chimique			822	818
Autres paramètres analysés				
Microbiologique				
Physico-chimique			52	

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégataire		Contrôle sanitaire et surveillance du délégataire	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique	0	0	173	173	173	173
Physico-chimie	0	0	64	64	64	64

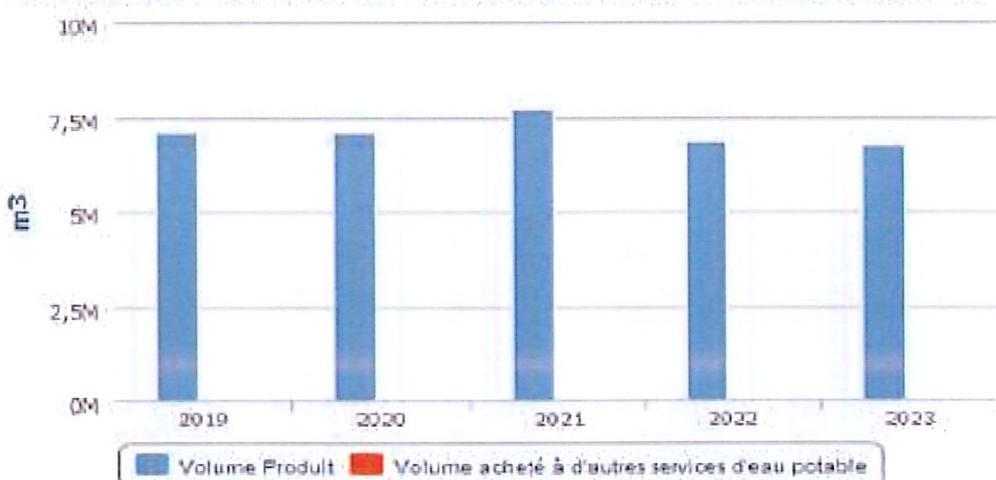
Le volume produit et mis en distribution

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume prélevé (m³)	7 124 472	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,0%
Volume eau brute acheté	7 127 318	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,0%
Besoin des usines	580 477	307 155	396 799	319 185	321 740	325 785	0,6%
Volume produit (m³)	6 543 995	7 083 261	7 073 590	7 706 556	6 829 740	6 755 592	-1,1%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m³)	6 360 446	6 696 949	6 752 891	6 649 505	6 649 505	6 563 829	-1,3 %
Pertes en distribution (m³)	183 549	386 312	320 699	223 832	180 235	191 763	6,4%
Volumes prélevé par nature d'eau M3							
Eau de surface	7 124 472	7 390 416	7 470 389	8 025 741	7 151 480	7 079 377	-1,0 %

On note également la forte diminution des achats d'eau à l'usine de Carnoules (-28%) en relation avec la faible disponibilité de la ressource de Carccès.

Evolution des volumes produits et achetés à d'autres services d'eau potable



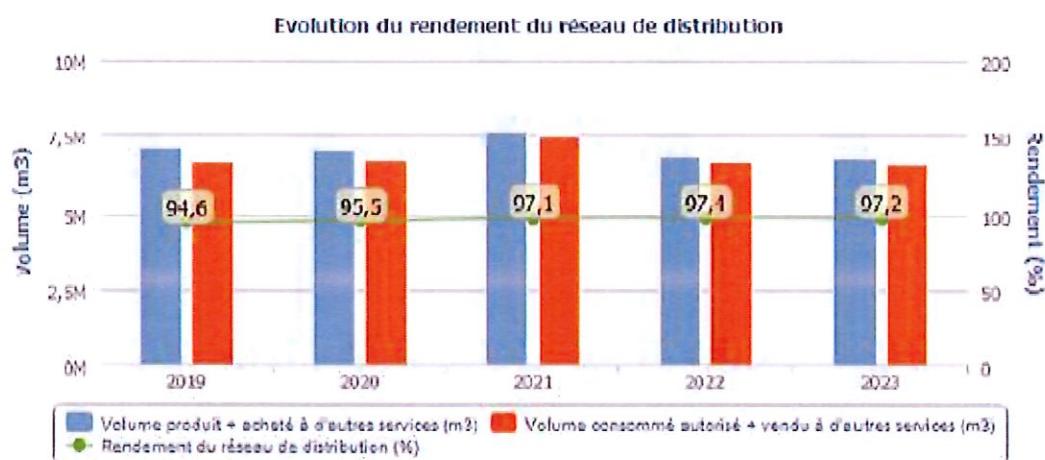
Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Mois	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	359 643	409 991	383 885	452 736	411 434	370 204
Février	341 590	344 140	355 609	402 557	373 224	330 231
Mars	396 442	422 997	432 596	435 708	415 656	370 709
Avril	463 673	439 240	434 682	465 589	527 230	502 156
Mai	520 932	530 433	433 924	557 722	672 490	474 259
Juin	626 788	726 424	687 811	710 055	738 963	608 750
Juillet	859 970	959 481	948 267	984 886	954 709	912 880
Août	924 605	1 166 292	1 159 989	1 204 922	915 989	1 060 896
Septembre	671 697	715 898	763 655	876 125	602 586	771 081
Octobre	557 813	508 976	539 510	708 463	464 862	529 216
Novembre	426 691	449 723	487 563	499 583	399 825	423 253
Décembre	394 151	409 665	446 099	408 210	352 772	401 957
TOTAL	6 543 995	7 083 260	7 073 590	7 706 556	6 829 740	6 755 592

4- RENDEMENT DU RÉSEAU

→ *Rendement de réseau calculé sur la période asynchrone*

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	97,2 %	94,6 %	95,5 %	97,1 %	97,4 %	97,2 %	-1,3%
Volume vendu à d'autres services (m ³)	6 360 446	6 696 949	6 752 891	7 482 724	6 649 505	6 563 829	-1,3 %
Volume produit (m ³)	6 543 995	7 083 261	7 073 590	7 706 556	6 829 740	6 6 755 592	-1,1 %



	2019	2020	2021	2022	2023
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,32	0,59	0,59	0,60	0,97
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	123 593	123 605	124 298	124 306	124 384
Longueur renouvelée totale (ml)	0	2 350	0	1 275	2 435*
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

5- LES PERFORMANCES DES USINES

USINES	2023
CARNOULES	94,80 %
TRAPAN	97,48 %
LES MAURETTES	95,09%
RENDEMENT GLOBAL	95,79 %

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	0	0	5	4	2	5	150,00%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
Nombre de fuites sur branchement	0	0	0	0	1	0	-100,00%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	-100,00%
Nombre de fuites réparées	0	0	5	4	3	5	66,7%

→ *L'indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] et l'indice linéaire de pertes en réseau [P106.3]*

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j) (A-B)/(L/1000)/365	4,11	8,56	7,09	4,93	3,97	4,22
Volume non comptés(m ³) A	183 549	386 312	320 699	223 832	180 235	191 763
Longueur de canalisation de distribution(ml) . L	122 465	123 593	123 605	124 298	124 306	124 384

6- LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

La mise en place de périmètres de protection et leur surveillance est indispensable à la préservation de la ressource en eau aussi bien pour les installations gérées en propre que pour les achats d'eau.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource	49 %	48 %	48 %	45 %	44 %	43 %

Pour chaque installation de production, cet indice se décompose de la façon suivante :

Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	2018	2019	2020	2021	2022	2023
UP - USINE DE CARNOULES	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %
UP - USINE DES MAURETTES	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %
UP - USINE DU TRAPAN	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %

Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource pour chaque achat à un autre service d'eau potable	2018	2019	2020	2021	2022	2023
SCP	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le déléguétaire	
	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes
Microbiologique	32	32	6	6
Physico-chimique	4961	4961	440	440

7- LA CONNAISSANCE DE LA GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

Gestion patrimoine – niveau de la politique patrimoniale du réseau	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	90 %	90 %	90 %	90 %	90 %	90 %	90 %	90 %

IV- FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2023

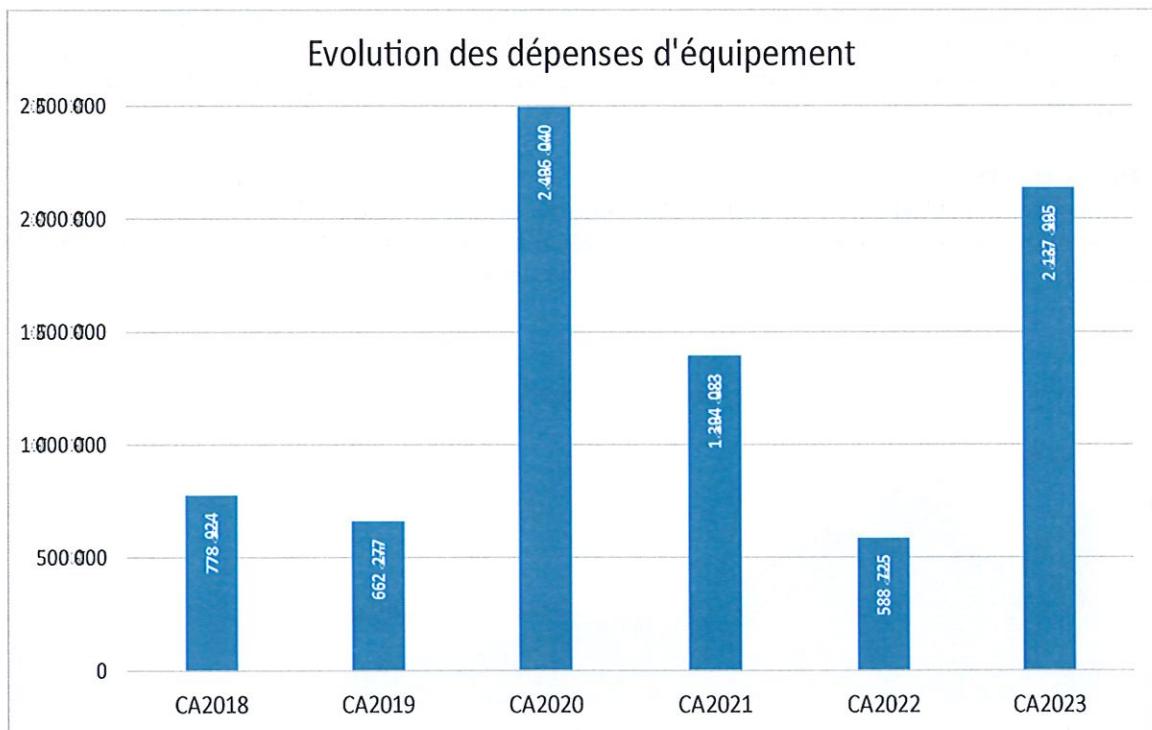
Les résultats de clôture

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
		A	1 318 696,73	G	1 815 590,82	G-A
	Section d'investissement	B	2 912 151,14	H	2 283 899,41	H-B
		+ C	0,00 (si déficit)	I 1 241 979,08 (si excédent)		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	D	0,00 (si déficit)	J 409 736,40 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	=	=			
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	4 230 847,87	Q= G+H+I+J	5 751 205,71	=Q-P 1 520 357,84

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	150 062,14	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	150 062,14	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 318 696,73	= G+I+K	3 057 569,90
	Section d'investissement	= B+D+F	3 062 213,28	= H+J+L	2 693 635,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 380 910,01	= G+H+I+J+K+L	5 751 205,71
					1 370 295,70



L'année 2023 a été la quatrième année des travaux faisant suite au nouveau schéma directeur qui a été présenté fin 2019 au comité syndical. Elle a été marquée par la réalisation des deux canalisations : **La Londe (premier tronçon) et Pierrefeu** au premier semestre début 2023. Les travaux de la seconde tranche de canalisation de la Londe démarreront en 2024.

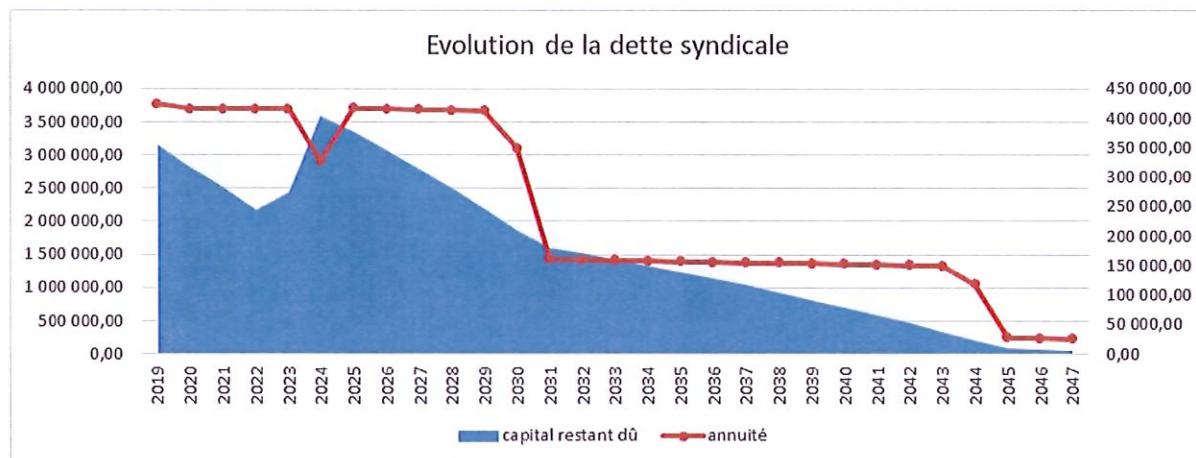
	Budget 2023	CA2023	RAR2023	Crédits annulés
<i>Chap 20-études divers</i>	56 022	2 667	1 066	52 289
<i>Chap 21-acquisitions hors opération</i>	20 000	2 143		17 857
<i>Chap 23-travaux hors opération</i>	81 082	1 331		79 751
Opération 909-Carnoules	75 000			75 000
Opération 910-Trapan	79 500	21 008	51 218	7 274
Opération 911-Maurettes	20 000			20 000
Opération 919-schéma directeur	2 869			2 869
Opération 921-Sécurisation clôtures	220 828	113 138	42 702	64 988
Opération 922-Etanchéité des réservoirs	606			606
Opération 926 - travaux suite casse	120 000	49 917	13 358	56 725
Opération 928-Sécurisation équipement	35 240	8 345	2 006	24 888
Opération 930-Canalisation La Londe	1 390 527	1 280 233	260	110 033
Opération 931-TRAPAN-Groupe Electrogène	105 110	93 221	156	11 733
Opération 932-PIERREFEU-Cana DN500	613 124	555 742	10 474	46 908
Opération 933-Canalisation La Londe	3 000 000	10 250	28 822	2 960 928
2-Dépenses d'équipement	5 819 906	2 137 995	150 062	3 531 849

Un emprunt de 600K€ (durée 25 ans, taux 3.89%, périodicité trimestrielle) a été contracté en 2023 tandis que 358K€ de capital était remboursé sur les anciens emprunts. La dette syndicale n'a donc progressé que de 242K€ en 2023.

L'ÉTAT DE LA DETTE

La politique financière d'autofinancement du syndicat permet un désendettement progressif. L'état de la dette au 31/12/ 2023 est de 2 079 237,49 M€ à taux fixe. Moins de deux ans d'endettement.

Le graphique suivant illustre l'évolution des annuités de dette :



LES FAITS MARQUANTS

Sécheresse 2023

Comme pour l'année 2022, l'année 2023 a été marquée par une sécheresse qualifiée d'exceptionnelle.

La récurrence des ces événements et l'absence de précipitations en 2023 ont un impact direct sur les débits des affluents (le Caramy et l'Issole) de la ressource de Carcès.

Cette retenue locale de Carcès assure l'alimentation de l'usine de Carnoules. Elle a donc été fortement impactée. L'usine de Carnoules n'a pas pu être sollicitée à son débit nominal durant la période estivale et les usines du Trapan et des Maurettes ont dû compenser ce déficit de production.

Travaux aqueduc de Carcès

L'usine de Carnoules est alimentée en eau par la retenue de Carcès via un aqueduc bétonnée enterré celui-ci a fait l'objet de travaux majeurs en 2023 par la métropole de TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE sur 1 km, un BY PASS a été installé pour alimenter l'usine de Carnoules ;

LES ENGAGEMENTS DU SIAE DE TOULON

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau est maître d'ouvrage pour tous les travaux de renforcement et d'extension du patrimoine, ainsi que les travaux de renouvellement du génie civil et des canalisations.

Il existe actuellement une réelle politique de renouvellement des canalisations car plus de 50% du linéaire du réseau a plus de 50 ans. Afin de maintenir un réseau fiable et en bon état le syndicat a décidé depuis plusieurs années de renouveler de façon cohérente et efficace tout le réseau. Plus de 80 % des canalisations sont en fonte, 10 % en acier et 6 % acier enrobé de béton.

À la fin du programme de renouvellement à court et moyen terme, toutes les conduites en matériau BONNA qui dataient de 1955 auront été renouvelées.

Le plan de renouvellement a été défini par groupe de conduites en prenant en compte de la date de pose des canalisations et de leur composition.

La politique financière d'autofinancement du syndicat permet un désendettement progressif.

En 2023, 2 138K€ de travaux ont été réalisés et 150K€ restent à réaliser. Les opérations concernées sont les suivantes :

Les travaux sur la canalisation de la Londe : 1 280K€ achevés ;

Les travaux de canalisation de Pierrefeu pour 556K€ mandatés, 10K€ restant à réaliser;

Les travaux courants ont été poursuivis : 50K€ de travaux mandatés de réparation urgentes de casses, 13K€ restant à réaliser.;

L'acquisition de groupe électrogène au Trapan – 93K€ mandatés;

Le démarrage des travaux de la canalisation de La Londe – second tronçon pour une enveloppe budgétée de 3 000K€, réalisations de 10K€ TTC, 29K€ d'études restant à réaliser. Les travaux vont s'exécuter en 2024 / 2025.

Un emprunt de 600K€ (durée 25 ans, taux 3.89%, périodicité trimestrielle) a été contracté en 2023 tandis que 358K€ de capital était remboursé sur les anciens emprunts. La dette syndicale n'a donc progressé que de 242K€ en 2023.

SCHÉMA DIRECTEUR – PROGRAMME DES TRAVAUX SUR 10 ANS

- Le Syndicat a procédé à l'actualisation du schéma directeur de l'alimentation en eau potable datant de 2008.
- Les conclusions de cette étude, réalisée par le bureau d'études Artelia et restituée fin 2019, indiquent les points marquants suivants :
- Le bilan des besoins en eau potable des 9 communes à l'horizon 2035 et des ressources syndicales provenant des 3 usines de production est globalement suffisant,
- Des travaux sont cependant nécessaires à moyen terme pour :
- Assurer la sécurité des installations vis-à-vis des actes de malveillance,
- Sécuriser le réseau d'adduction vis-à-vis des casses, des coupures d'énergie et de l'évolution des besoins en eau,
- Augmenter la capacité de stockage des réservoirs d'eau traitée de l'usine des Maurettes en lien avec l'évolution de la demande,
- Assurer le renouvellement patrimonial des ouvrages et canalisations.

- Un programme de travaux à hauteur de 13 millions d'euros a ainsi été proposé pour les 10 prochaines années.

Fonction	Localisation	Travaux	Estim (€ TTC)	Année réalisation
Patrimonial Ouvrages	CARNOULES / ANGUILLON / Part. BORMES	Réhabilitation réservoirs suite diagnostic GC (tranche ferme)	1 015 000 €	2019-2020
Patrimonial Ouvrages	CARNOULES / ANGUILLON	Réhabilitation réservoirs (options 1 et 2)	665 000 €	2020
Patrimonial Réseau	CABASSON		1 242 000 €	2020
Sécurisation/actes de malveillance	Ensemble SIACRET	Sécurisation des accès - Equipements	504 000 €	2021
Sécurisation/actes de malveillance	Ensemble SIACRET	Sécurisation des accès - Clôtures	534 000 €	2021
Sécurisation / Patrimonial Réseau	JASSONS / LA LONDE	Renforcement en DN400 sur 1,210 km	1 000 000 €	2021
Sécurisation/ Vulnérabilité	LES JASSONS / PETIT NICE	Automatisation de 3 vannes	72 000 €	2022
Sécurisation / coupure électrique	TRAPAN	Groupe Elec. Au réservoir COL TRAPAN	168 000 €	2022
Patrimonial Ouvrages	TRAPAN	Diagnostic du GC (usine + 2 réservoirs)	18 000 €	2022
Sécurisation / Patrimonial Réseau	LA LONDE	Renforcement en DN400 - Tranche 1 : 1,975 km	1 200 000 €	2022
Sécurisation / Patrimonial réseau	LA LONDE	Renforcement en DN400 - Tranche 2 : 2,410 km	1 446 000 €	2022-2023
Patrimonial Réseau	LE LAVANDOU	Renouvellement DN200 sur 4,323 km	1 296 000 €	2024
Sécurisation stockage	MAURETTES	Nouveau réservoir 3 000 m ³	1 920 000 €	2025/2026
Patrimonial Ouvrages	VIET 1 & 2	Diagnostic du GC (x2 réservoirs)	30 000 €	2027
Patrimonial Ouvrages	TRAPAN	Réhabilitation usine TRAPAN + 2 réservoirs suite diagnostic GC	420 000 €	2027
Patrimonial Réseau	PIERREFEU	Renouvellement DN500 sur 0,648 km	540 000 €	2028
Patrimonial Ouvrages	VIET 1 & 2	Réhabilitation réservoirs suite diagnostic GC	330 000 €	2028
Patrimonial Réseau	LA CRAU / LA BENOITE	Renouvellement DN250 sur 3,296 km	1 320 000 €	2029
TOTAL TRAVAUX DE 2022 à 2030			13 720 000 € TTC	
			1 372 000 € TTC/an	
	DIVERS	200 000 € TTC/an	200 000 € TTC/an	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

	EXERCICE 2023
INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	
Estimation de la population desservies	114 537
Nombre de communes membres	9
Nombre d'installation de production	3
Capacité de production m3/jour	73 900 m3
Débits souscrits	771
Débits de pointe l/s	571,82 l/s
Prix moyen du m3	1,49 €
Volume prélevé	7 079 377 m3
Volume produit	6 755 592 m3
Volume vendu	6 563 829 m3
Volume non comptabilisé	191 763 m3
INDICATEURS DE PERFORMANCE	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées microbiologie (ARS)	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées concernant les paramètres physico chimiques (ARS)	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (collectivité et délégataire)	90%
Rendement global (usines et réseau)	96,3%
Rendement des usines	95,4 %
Rendement du réseau de distribution (délégataire)	97,2%
Indice linéaire des volumes non comptés (délégataire)	4,22 m3/J/km
Indice linéaire de pertes en réseau délégataire	4,22 m3/J/km
Taux moyen de renouvellement (collectivité)	0,97%
Longueur total du réseau	124 298 ml
Indice d'avancement de la protection de la ressource (collectivité)	43%

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau
des communes de la Région Est de TOULON

Maire de La Londe Les Maures,
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

François de CANSON

